

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

BULLETIN

Le 21 Juin, au matin, ont été promulgués au Vatican les décrets sur l'héroïcité des vertus des vénérables serviteurs de Dieu François-Antoine Fasari, prêtre profès des Mineurs conventuels de Saint-François, au diocèse de Lucera, et Nunzio Sulprizio, jeune artisan du diocèse de Parme, dans la province ecclésiastique de Naples. La cérémonie a eu lieu dans la salle du Trône du palais du Vatican. Après la lecture des décrets, le Souverain Pontife a prononcé un discours retraçant de nouveau les hautes vertus des deux serviteurs de Dieu et montrant dans l'un l'exemple du renoncement à soi-même, de la pauvreté volontaire pratiquée avec le zèle le plus ardent des âmes, avec un esprit de piété plus céleste que terrestre ; et, dans l'autre, l'héroïsme chrétien sanctifiant la condition la plus humble, la plus en butte aux souffrances, aux contradictions, aux mauvais traitements. Le premier exemple, celui du vénérable Fasari, atteste encore une fois de quelles vertus, de quels bienfaits sont l'asile et la ressource ces congrégations religieuses si décriées, si persécutées de nos jours. L'autre exemple donné par un tout jeune artisan, mort à 19 ans, le vénérable Nunzio Sulprizio, apparait comme l'application admirable des enseignements que le Souverain Pontife vient d'inculquer à tous ceux qui vivent du travail manuel. Et, comme pour compléter ce double modèle de perfection, il s'y ajoute, en ce jour du troisième centenaire de la mort de saint Louis de Gonzague, le souvenir d'une vie tout angélique, si bien reproduite dans celle des deux vénérables serviteurs de Dieu par une pureté sans tache unie à la mortification la plus austère.

* * *

Les élections municipales pour le renouvellement d'un cinquième des conseils viennent d'avoir lieu en Italie, sans donner lieu à aucun incident. A Rome, sept candidats catholiques sur huit qui se sont présentés ont été élus ; sur vingt candidats de la liste libérale, neuf seulement ont passé. Le *Journal des Débats* reçoit à ce sujet la dépêche suivante :

“ Les élections municipales ont été un succès marqué pour les catholiques. Cette victoire des amis du Vatican produit ici une grande impression. On ne peut, en effet, la mettre, comme celle de l'année dernière, sur le compte de la surprise ou de l'insouciance des électeurs ; cette fois, les adversaires de l'*Unione romana*, prévenus par leur dernière déception, avaient pu préparer leur campagne. De plus les élections peuvent être interprétées comme une sorte de manifestation contre la politique extérieure du gouvernement, car les journaux catholiques avaient déclaré hautement que leurs candidats étaient hostiles à la triple alliance. ”

* * *

On annonce la mort du R. P. Félix, célèbre conférencier de la Société de Jésus. A la nouvelle de cette mort S. G. Mgr L'Archevêque de Cambrai a adressé au R. P. Supérieur de la résidence de Lille un télégramme conçu en ces termes :

“ Je présente l'expression de ma pieuse et très cordiale condoléance aux Pères jésuites sur la perte du P. Félix. Cette perte sera vivement ressentie par tout le diocèse de Cambrai, si justement fier d'avoir donné à l'Eglise un religieux en qui le grand talent, la sainteté et l'aimable caractère complétaient si heureusement l'homme apostolique.

† Odon, archevêque de Cambrai.

LA SAINTE FAMILLE

Beau chromo de la Sainte Famille. (15 x 17). Chaque 10 centins, la douzaine \$1.00, le cent \$6.00 franco.

NOUVELLES PUBLICATIONS

—o—

Les Harmonies entre le Cantique des Cantiques et l'Apocalypse, par M. l'abbé A. J. B. Duprat, curé du diocèse de Moulins. 1 beau volume in-8°.....Prix : \$1.25

Pratiques de dévotion pour honorer la Sainte Vierge, tirées de la vie des saints qui l'ont aimée le plus tendrement. In-18.....Prix : 25 cts

PARTIE LEGALE

LOIS CRIMINELLES.

QUESTION.—Quand les lois criminelles anglaises ont-elles été introduites en Canada ?

RÉPONSE.—Elles ont été introduites par l'acte impérial de 1774, 14 George 3, chapitre 83. Cet acte est connu généralement sous le nom de l'Acte de Québec. (1).

Le statut constate (2) que ces lois avaient été uniformément administrées dans la province depuis la cession, et il ordonne qu'elles continueront à y être administrées à l'exclusion de toutes les autres lois criminelles antérieures.

Les lois criminelles d'Angleterre (3) introduites dans le Pays comprennent deux catégories distinctes ; la loi commune et la loi écrite.

“ La loi *commune* ou droit commun, n'est autre chose que les coutumes et décisions anciennes (*précédents*) des cours de justice ; c'est à elle qu'il faut avoir recours chaque fois que la punition d'une offense n'est pas réglée par la loi écrite.

“ On appelle *loi écrite*, les lois faites par le parlement ; ces lois s'appellent *statuts*.” (Crémazie, Manuel des notions utiles, page 141.)

“ Si la loi commune et le droit écrit ont tous deux des dispositions semblables au sujet d'une offense, et que la première n'est pas exclue par le dernier, on peut alors indifféremment faire la poursuite de cette offense, soit en vertu de la loi commune, soit en vertu du droit écrit.” (De Montigny, page 424.)

FABRIQUE DE NOTRE-DAME.

L'*Etendard* du 11 Juillet publie l'article suivant :

UNE OPINION LÉGALE SUR LES DIFFICULTÉS DE NOTRE-DAME.

Les récentes difficultés de l'église de Notre-Dame de Montréal ont donné lieu à un grand nombre de questions légales.

(1) La Province de Québec comprenait alors les deux Canadas, le Bas et le Haut.

(2) Article XI.

(3) C'est-à-dire celles qui étaient en vigueur dans cette partie du Royaume Uni appelée Angleterre (et non celles d'Irlande ou d'Écosse.) De Montigny Histoire du Droit Canadien, page 415.

Parmi ces questions se trouve celle-ci :

Des marguilliers en office qui ont offert leur démission, (laquelle a été dûment acceptée,) doivent-ils être considérés comme anciens marguilliers ?

Réponse. Il y a divergence d'opinions sur cette question. Les savants avocats qui ont été consultés par les marguilliers démissionnaires soutiennent qu'il suffit d'avoir été marguillier pour pouvoir prétendre au titre d'ancien marguillier qui, d'après eux, est une suite nécessaire de la charge de marguillier en exercice ou marguillier du banc.

La brochure gallicane publiée la semaine dernière, se prononce dans le même sens.

Il me semble que cette manière de voir n'est pas correcte.

Il ne faut pas prendre ici le mot *ancien* dans son sens simple et naturel, dans son acception ordinaire

Au contraire le mot *ancien* désigne ici un nouveau titre, celui de membre *non gérant* du conseil de fabrique, autrement de *fabricien* ordinaire.

Pour avoir droit de siéger à titre d'*ancien marguillier* dans le conseil de fabrique, il faut continuer à être marguillier du banc jusqu'à l'expiration légale du mandat.

Ainsi le marguillier qui donne sa démission comme marguillier du banc, avant l'expiration légale du mandat, ne peut pas être considéré comme ancien marguillier.

La démission comme marguillier du banc comporte nécessairement et implicitement la renonciation aux droits, privilèges et honneurs qui sont attachés au titre d'ancien marguillier.

S'il en était autrement il y aurait des abus intolérables, car on pourrait par des démissions et des élections successives augmenter considérablement dans une même année le nombre des fabriciens.

Le titre d'ancien marguillier est une récompense attachée à la gestion ; mais pour y avoir droit il faut que cette gestion ait duré jusqu'à son expiration légale.

On objecterait vainement que si un marguillier devenait comptable à la fin d'une année, il n'aurait pas géré le temps ordinaire, car il suffit qu'à l'expiration légale du mandat on soit en exercice.

D'ailleurs cette courte gestion n'est que la conséquence d'événements (décès, absence, démission, etc) dont le marguillier n'est pas responsable. Ce sont presque des événements de force majeure qui ont été cause de sa courte gestion.

Il n'a pas dépendu de lui qu'il n'ait pas géré plus longtemps. Se trouvant, lors de l'interruption de la gestion de son prédécesseur immédiat, gérant de droit, il a été obligé d'agir ; et le mandat du gérant expirant de droit à la fin de l'année fiscale de la fabrique, il n'a pas tenu à lui de continuer sa gestion plus longtemps. Il a fait tout ce que la loi lui imposait, et il a droit à l'honneur de siéger dans le conseil à titre d'ancien marguillier ou de *fabricien*.

On voit donc par là que les positions du démissionnaire et de celui qui gère pendant toute la durée légale de sa charge ne sont pas identiques. Ils ne peuvent pas, par conséquent, être traités

de la même manière. Celui qui a failli à sa mission ne peut pas être mis sur le même pied que celui qui l'a remplie jusqu'au bout. Le bon sens veut qu'il en soit ainsi, et dans l'absence d'une disposition expresse de la loi on doit se guider sur le bon sens.

Il est de principe en matière de droit civil que celui qui a l'émolument doit supporter les charges. En appliquant ce principe au droit des fabriques, on peut dire avec raison que celui qui veut avoir les honneurs doit avoir aussi les responsabilités dont ces honneurs sont la récompense.

UN HOMME DE LOI.

LA VOCATION

Les jeunes gens qui ont en perspective des études très-complètes ne font pas ordinairement choix d'un état avant d'avoir terminé leur rhétorique et leur philosophie, et souvent ne se fixent d'une façon définitive que pendant l'épreuve des études supérieures. C'est pourquoi nous plaçons ici nos réflexions sur la vocation.

Que faut-il entendre par ce mot? Signifie-t-il simplement le choix d'un état de vie, selon le goût du jeune homme ou les vues de sa famille? Non, il a une signification plus élevée, qu'il importe d'établir.

Pour peu qu'on ait de foi et de philosophie, on sait que Dieu gouverne tout en ce monde par sa providence, et que cette providence s'étend aux moindres choses, comme elle atteint les plus grandes. En créant les âmes et même les corps (car rien ne se produit sans l'action incessante de la Toute-Puissance divine), elle leur destine une place dans la société humaine et leur donne en conséquence des aptitudes conformes à son dessein; elle y ajoutera plus tard des grâces surnaturelles pour les éclairer et les soutenir dans cette voie, en sorte que tout homme docile à sa voix se sanctifie dans sa vocation et arrive au ciel, où nous sommes tous appelés, quoique par mille voies différentes.

Si quelqu'un se jette imprudemment en dehors de la voie providentielle, il y sera déplacé, il n'y réussira point, il y sera malheureux et risquera beaucoup de ne pas se sauver, parce qu'il n'y trouvera pas les grâces, qui lui étaient préparées sur son véritable chemin.

N'est-ce pas à ce désordre moral, aujourd'hui si commun, qu'il faut attribuer tant d'existences déclassées, tant d'ambitions déçues, tant d'efforts infructueux, tant de déceptions pour les individus et tant de tiraillements dans la société? En dehors des familles catholiques, qui pratiquent la religion, connaissez-vous des parents qui consultent Dieu sur la vocation de leurs fils, ou des enfants qui se mettent en peine des desseins de la Providence? On a reproché aux grandes familles des siècles passés d'avoir jeté leurs

cadets dans la cléricature et quelques-unes de leurs filles dans les monastères, sans aucune vocation, et sans autre raison que de favoriser l'aîné ou les préférés. C'était, en effet, une très grande faute et la source de nombreux scandales. Aujourd'hui les évêques ne les toléreraient pas. Mais il arrive encore à des familles riches et ambitieuses d'assigner d'avance à leurs enfants des carrières, qui flattent l'orgueil paternel ou maternel, mais auxquelles ils ne sont peut-être pas appelés. Que diriez-vous d'un père qui, se voyant trois fils, crut pouvoir régler d'avance leur destinée comme il suit: " L'aîné, qui paraît sérieux, sera dans la diplomatie; le second, qui est vif et pétulant, sera militaire; et le troisième, qui est trapu, sera marin? Sa volonté impérieuse triompha de plus d'un obstacle: l'aîné entra dans les ambassades et y végéta obscurément; le cadet reçut les épaulettes et fut tué dans une excursion imprudente; le plus jeune, qui n'entendit jamais rien aux mathématiques, ne put arriver à l'école navale et prit bravement le parti de vivre de ses rentes en bon propriétaire. Il fut le plus heureux des trois.

Dans les familles moins élevées, on ne fait pas de ces folies; mais on cherche à l'aventure et l'on est aux aguets pour saisir des places lucratives, comme les voleurs qui attendent l'occasion; l'aspirant se précipite par la première porte qui s'ouvre sur une des carrières où il espère trouver la richesse. On s'inquiète peu du reste et pas du tout du bon plaisir de Dieu. C'est pourquoi il les abandonne à leur propre sens et à leurs propres forces.

I.

Le monde croit trop souvent qu'il ne faut de vocation que pour l'état religieux ou l'état ecclésiastique. Il se trompe, il en faut pour tous les états.

Toutefois il y a entre la vie séculière et la vie religieuse ou même ecclésiastique une démarcation si profonde que les signes de vocation doivent être évidemment plus accentués qu'entre celle d'un notaire ou d'un médecin; les conséquences aussi en sont beaucoup plus graves.

Un jeune homme qui entre en communauté, lorsqu'il est appelé à la vie séculière, fera un très-mauvais religieux et finira par quitter le froc. Celui qui est appelé à la vie religieuse, au contraire, et qui reste au milieu du monde par lâcheté ou par passion, s'y conduira mal et finira peut-être par perdre la foi; au moins son salut sera-t-il gravement compromis. Ni l'un ni l'autre ne sont où Dieu les veut et n'ont les grâces et les qualités nécessaires, soit pour remplir chrétiennement leurs obligations, soit pour résister aux tentations qu'on rencontre partout.

Le prêtre séculier, qui doit vivre au milieu du monde sans lui appartenir, a besoin de vertus qui ne sont pas précisément celles d'un moine à la Trappe ou à la Chartreuse; entre les divers ordres religieux il y a aussi des différences si notables, qu'ils requièrent chacun des aptitudes et des goûts bien distincts. C'est là qu'il faut chercher les caractères spéciaux de la vocation.

De ces considérations il résulte que personne ne doit traiter à la légère les cas de vocation ecclésiastique ou religieuse. Le jeune homme qui se sent appelé à quitter le monde et à se consacrer au Seigneur est obligé en conscience d'examiner avec le plus grand soin cette question de salut et surtout de consulter des hommes expérimentés, pieux et savants. Trop souvent des familles, même chrétiennes, font une opposition insensée à l'appel de Dieu. Aveuglées par la tendresse et par des préjugés sans raison, elles se font les instruments du démon. Quoi ! disent-elles, vous allez quitter le monde sans le connaître ? Vous allez vous engager imprudemment par des vœux perpétuels ? Est ce que vous ne pouvez pas vivre saintement dans le monde ? Dans tous ces raisonnements, les plus simples notions de la vocation divine sont complètement oubliées. S'il s'agissait de se marier et de prendre des engagements indissolubles avec une créature, elles applaudiraient des deux mains et se hâteraient de vous engager pour toujours. Ce sont là des contradictions ridicules. Vous écouterez vos familles, vous méditez leurs observations et leurs conseils ; mais vous vous souviendrez, comme les apôtres, " qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Les résistances des familles vont quelquefois jusqu'à la persécution. La vie des saints est remplie de ces exemples. Citons, en passant, le glorieux S. Thomas d'Aquin qui fut enlevé violemment de chez les Dominicains par ses frères, battu rudement, puis emprisonné pendant deux ans, à l'âge de 16 à 17 ans, par ordre de sa mère, toujours obsédé par elle et par ses sœurs, et enfin, chose incroyable ! enfermé avec une courtisane qui était payée pour le corrompre et que le jeune saint chassa avec un tison enflammé. Que pensez-vous de la religion et de la moralité de ses persécuteurs ? Dans le monde, il y a des états beaucoup plus variés et beaucoup plus tranchés. Tel jeune homme réussira dans une carrière et s'y sauvera, tandis qu'il se perdrait à tous égards dans plusieurs autres qui lui sont également ouverts. Tel autre jeune homme fera merveille, au contraire, dans l'une d'elles et y trouvera son bonheur, parce que Dieu le créa pour celle-là et qu'il lui a donné toutes les qualités nécessaires pour y réussir ; il y ajoutera les secours particuliers de sa grâce en temps opportun.

Voilà des vérités très-simples et très-élémentaires dont l'évidence frappera tous les esprits droits.

II.

Vous me demanderez à quels signes on reconnaît sa vocation ? Le plus souvent elle se manifeste par un attrait naturel, qui révèle les aptitudes de l'individu, mais qui n'est pas toujours la preuve certaine. Quelquefois Dieu fait naître sa volonté par des événements ou des circonstances qui ne laissent pas de doutes. D'autres fois le jeune homme se trouve comme entraîné et engagé presque à son insu dans la voie où la Providence le veut. En tout cas, nul ne s'égare que par sa faute, soit parce qu'il n'a pas consulté Dieu,

soit parce qu'il a écouté une mauvaise passion dont il devait se délier.

Quand un jeune homme est arrivé à l'époque de se choisir un état de vie ou plutôt de chercher celui que Dieu lui destine, son premier devoir est de s'adresser au Père céleste, après s'être mis en état de grâce, s'il avait perdu son amitié par le péché, et de lui demander avec ferveur, au besoin avec larmes et avec persévérance, qu'il daigne lui révéler sa volonté. Il est toujours sage de soumettre ses doutes à un homme expérimenté, par exemple à un saint prêtre, surtout au directeur de sa conscience, sans rien lui cacher et en pesant avec lui tous les motifs, pour ou contre, comme si l'on devait mourir bientôt. Après ces sages précautions et dans ces dispositions chrétiennes, vous pourrez avancer avec confiance : l'ange du Seigneur sera votre guide.

La Providence n'a pas l'habitude de se manifester par des miracles et de faire entendre une voix céleste, comme à S. Paul et d'autres saints. Vous connaissez l'histoire de la conversion de cet illustre apôtre ? Il était Juif et ennemi acharné des nouveaux chrétiens. Comme il se rendait à Damas pour chercher des prisonniers, il fut renversé de cheval par une lumière céleste, de laquelle sortait une voix : "Saul, Saul (c'était alors le nom du jeune persécuteur), pourquoi me persécutez-vous ? — Qui êtes-vous, Seigneur, s'écria Saul ? — Je suis Jésus que vous persécutez — Seigneur, lui dit le futur apôtre, que voulez vous que je fasse ? — Allez trouver Ananie, mon serviteur, il vous apprendra ce que vous devez faire." Voilà une vocation divine et nettement tracée. Mais Dieu ne parle pas ainsi à tout le monde, et nul ne doit y compter.

Le plus souvent la Providence agit par des moyens tout naturels en apparence et sans que l'on s'en doute. Par exemple est-il une vocation plus certainement divine que celle de S. François-Xavier, surnommé l'apôtre des Indes à cause des peupades qu'il y convertit à la foi et des éclatants miracles qui confirmèrent à chaque pas sa mission ? Eh bien ! ce n'était pas lui qui était désigné pour les Indes par ses supérieurs, mais un autre religieux de la nouvelle compagnie de Jésus. Le vaisseau allait mettre à la voile en Portugal, et les deux missionnaires choisis par S. Ignace devaient s'y rendre sans retard ; mais l'un des deux, le Père Bobadilla, tomba malade. Comme il fallait absolument partir, le supérieur se vit obligé d'envoyer François, qui était disponible, à la place du malade ; et ce fut ainsi que Dieu conduisit cet illustre missionnaire à l'apostolat qu'il lui avait destiné de toute éternité.

Cher lecteur, si vous en êtes encore à chercher votre vocation et que vous ne cessiez de prier Dieu qu'il vous la fasse connaître, vous trouverez à point nommé une porte ouverte par laquelle vous entrerez sans l'avoir prévu peut être, après avoir frappé à plusieurs autres qui seront restées fermées contrairement à vos désirs et en dépit d'espérances trop vite accueillies : c'est là que Dieu vous veut, vous ne tarderez pas à vous y trouver bien et à bénir cette main divine qui vous y aura conduit si simplement.

Vous n'aurez plus qu'à mériter la persévérance par une vie vraiment chrétienne.

III.

Les voies de la Providence sont infiniment variées. Je n'entreprendrai donc point de les énumérer ; mais vous me saurez gré peut-être de vous citer des exemples remarquables, puisés dans la vie des saints. Ils pourront servir à vous éclairer.

Quelques-uns ont connu leur vocation de très-bonne heure, par un attrait irrésistible qui les entraînait vers les austérités du cloître ou vers les pieuses contemplations de la vie religieuse ; d'autres l'ont reconnue plus tard, après avoir vu le monde et s'en être dégoûtés, sans s'y être souillés ; d'autres enfin n'ont obéi à la voix de Dieu, qu'après s'être égarés et avoir bu la coupe jusqu'à la lie. Ce que je dis des vocations les plus saintes peut s'appliquer, dans une juste mesure, aux innombrables vocations de la vie séculière, où Dieu appelle le plus grand nombre des hommes. Car il y en a qui naissent dans l'état où il doivent demeurer ; d'autres ne le trouvent qu'après avoir beaucoup réfléchi et beaucoup prié ; d'autres enfin, pour avoir négligé ces sages moyens, ont donné de la tête dans mille toiles d'araignées ou contre des murs plus résistants, et ne sont arrivés au repos qu'après beaucoup de déceptions et de douleurs, si toutefois ils ne sont pas encore en quête de leur étoile.

Quelquefois de pieux parents ont eu révélation ou du moins le pressentiment de la sainteté extraordinaire à laquelle leurs enfants étaient appelés : ainsi les parents de S. Jean-Baptiste, de S. Dominique, de S. Julien d'Espagne, de S. Charles Borromée et d'autres moins connus. Puis ces enfants privilégiés ont montré dès leurs premières années une piété si tendre, une conscience si délicate, une telle horreur du péché, et des vertus si charmantes, qu'il a été impossible de méconnaître les desseins de Dieu sur eux. Non-seulement leur famille, mais toutes les personnes qui les voyaient, leur donnaient spontanément le nom de petits anges, tant il y avait d'innocence sur le visage et de grâce céleste dans toutes leurs actions.

Pierre Célestin appartenait à cette élite de l'enfance chrétienne. La mort de son père ayant laissé douze enfants à la charge de sa veuve, il fut impossible à la pauvre mère de les faire instruire tous convenablement. Mais le petit Pierre, à six ans, était déjà si intelligent, si pieux et si studieux, qu'elle s'imposa des privations pour l'envoyer aux écoles. Le démon, qui prévoyait sa haute destinée, lui suscita mille obstacles ; entre autres, la jalousie de ses frères. Mais le ciel le protégeait. Le naïf enfant racontait à sa mère que des anges lui apparaissaient et le reprenaient de ses moindres fautes, et que la Sainte Vierge elle-même daignait lui donner quelquefois des avis et des encouragements. Ces faits merveilleux, rapportés avec la simplicité et l'exactitude la plus enfantine, frappaient la mère d'étonnement, comme les visions du petit

Joseph racontées à son père Jacob, et elle se disait : " Que sera cet enfant ? "

Pierre était un modèle d'obéissance. Une famine étant survenue, et sa mère n'ayant plus de pain pour nourrir toute la jeune famille, elle donna une faucille au petit saint, en lui disant : " Va nous couper du blé, de peur que nous mourrions de faim. " L'enfant savait que le blé était tout vert et que les épis n'étaient pas formés. Il jeta sur sa mère un regard de surprise ; mais ne voyant dans ses yeux que des larmes, il partit en priant Dieu selon sa coutume. Arrivé à son champ, quel fut son étonnement ! il aperçut un petit carré où le blé était mûr. Il y court, il y coupe une gerbe, et il revient joyeux à la maison. Sa mère l'embrasse en pleurant et en remerciant Dieu, et ses frères, témoins du miracle, changent tout à fait de sentiments à l'égard du saint enfant.

Quand Pierre fut instruit et capable de réfléchir sur sa vocation, il implora les lumières du ciel ; vivement frappé de la vanité des choses de ce monde, il se retira dans un ermitage, pour y vaquer à son aise aux exercices de la contemplation et de la pénitence. C'est ainsi qu'il préludait à devenir pape et fondateur d'un ordre religieux.

S. Gaëtan de Thienne, issu d'une famille noble de Vicence, avait été consacré à la Sainte Vierge par sa pieuse mère dès sa naissance ; elle l'appelait Gaëtan de Sainte Marie pour obliger en quelque sorte la divine Mère à le regarder comme son fils. Au reste, l'enfant s'en montra digne par sa piété et sa sagesse. Il se distingua surtout par un amour extrême pour les pauvres. Etant tout jeune, il les recherchait, les consolait, leur donnait tous les petits présents que ses parents lui faisaient, et, quand il n'avait plus rien, il demandait l'aumône pour eux dans sa famille.

Gaëtan fut béni de Dieu pour sa tendre charité ; il réussit dans ses études et dans toutes ses démarches. On le remarquait entre tous les écoliers et les jeunes gens de son âge par sa modestie, sa gravité, sa sagesse exemplaire. Il ne fréquenta jamais la jeunesse frivole, qu'il voyait s'amuser follement à des riens, et il était recherché par les étudiants sérieux, qui savaient l'apprécier. Il aimait d'ailleurs la solitude et les églises, où il pouvait plus librement converser avec Dieu et songer à son salut.

A l'âge de 25 ans, vivant dans une grande intimité avec son frère, il fonda une église avec son concours au milieu de leurs terres, pour y attirer les paysans des environs et contribuer à leur sanctification par de bons conseils, en même temps que par de pieux exemples. Après cela, il vint à Rome, où il continua ses bonnes œuvres pendant des années. Le Pape Jules II, admirant tant de vertus, le crut digne du sacerdoce et le fit entrer dans les saints ordres. Gaëtan, voyant la volonté de Dieu dans celle de son vicaire, se soumit et se laissa ordonner. Mais songeant que sa nouvelle dignité lui imposait l'obligation d'une plus grande sainteté, il fit les plus rapides progrès dans la perfection et mérita d'être le fondateur des Théatins. C'est ainsi que Dieu conduit avec sûreté, dès leur plus tendre enfance, ceux qui se montrent dignes de ses faveurs.

IV.

Mes jeunes lecteurs ne s'étonneront pas que la Providence ait agi de si bonne heure et d'une manière si décisive à l'égard de ces grands serviteurs de Dieu, qui avaient à remplir une importante mission dans l'Eglise. Mais ils attendent d'autres exemples moins extraordinaires et d'un ordre plus commun, qui soient d'un enseignement plus pratique et plus conforme aux besoins probables de leurs âmes.

S. Laurent Justinien naquit à Venise, dont il devait être un jour le patriarche. L'illustration de sa famille et ses belles qualités personnelles présageaient sans doute qu'il serait un des citoyens les plus distingués de la glorieuse république ; mais rien ne pouvait faire prévoir qu'il deviendrait évêque, ni même qu'il entrerait dans les saints ordres. Ses parents, au contraire, ne songeaient qu'à le marier richement et noblement.

Il avait été un enfant très-gai, très-aimable et très-intelligent ; il devint un jeune homme très-instruit, très-sensé, très-sérieux et mûr avant l'âge. Inutile de dire qu'il était excellent chrétien ; on n'a pas autant de vertus sans cela.

Son père étant mort, sa mère n'en fut que plus empressée à lui chercher une épouse dans les familles princières de la ville, afin de l'établir d'une manière digne de ses ancêtres : on croit qu'il était du sang de l'empereur Justinien. Quand le jeune Laurent vit qu'il fallait se décider, il demanda quelque temps pour réfléchir. Il implora les lumières du ciel et pesa devant Dieu, au point de vue de l'éternité, ce qu'il pouvait attendre du monde et ce qu'il pouvait demander à une vie plus parfaite, par exemple à la vie religieuse.

Déjà il avait pour lui la gloire de la naissance, les richesses et toutes les aises du siècle, et il pouvait prétendre aux honneurs, aux plus belles charges de la république, en même temps qu'aux joies intérieures d'une jeune famille, dont il serait le chef bien-aimé : il ne tiendrait qu'à lui de vivre dans les délices. Mais tout cela était fragile, superficiel, souvent gâté par les déceptions et les douleurs, toujours dangereux pour le salut, et très-certainement borné à la durée de la vie présente.

L'autre part, il envisageait les austérités de la vie monastique, les veilles, les jeûnes, les privations, les mortifications de tout genre, qui sont la conséquence des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, le travail obscur, la solitude et le silence, le renoncement à toutes les convoitises et à tous ses goûts, enfin la croix sous toutes les formes, selon cette parole de Notre-Seigneur : " Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive." Mais aussi " quiconque aura renoncé à ses biens, à sa famille, à tout ce qu'il possède de plus cher, je lui donnerai le centuple en ce monde même et la vie éternelle dans l'autre."

Laurent Justinien réfléchit et pria longtemps ; puis, touché de la grâce, il se tourna vers un crucifix et lui dit les yeux pleins

de larmes : " Seigneur, vous êtes mon espérance, c'est vous que je veux suivre," Et le jour même il entra au monastère de S. Georges de Venise.

C'est là qu'il fit des progrès si étonnants dans la sainteté et qu'il attira plus tard les regards du Pape Nicolas V. Après avoir longtemps refusé toute dignité, il céda aux instances du Souverain Pontife et se laissa créer premier Patriarche de Venise, sa patrie.

V.

Romuald était un jeune Seigneur, de la famille des ducs de Ravenne, où il avait reçu le jour. Il vécut jusqu'à vingt ans dans le palais de son père, sans se faire remarquer par rien d'extraordinaire, si ce n'est par son amour pour la chasse et pour la vie des bois. Il s'ennuyait aux amusements du monde et aux jeux paisibles des salons. Autant que les convenances le lui permettaient, il s'échappait avec ses armes et ses chiens pour aller poursuivre les bêtes fauves dans les forêts et à travers les champs.

Comme il avait un caractère sérieux et une intelligence cultivée, il aimait à contempler la belle nature, les hautes montagnes avec leurs rochers, les grands bois avec leur sombre épaisseur, les fontaines et les ruisseaux qui descendaient des vallées, les plantes et les fleurs qui croissaient sur leurs frais rivages, enfin les oiseaux qui voltigeaient au-dessus et animaient ces divers paysages. La solitude, qui ennuie les âmes frivoles et vulgaires, ne le fatiguait jamais, parce qu'il savait penser en philosophe et en chrétien. Quelquefois il s'asseyait le soir au sommet d'une colline et se délectait des ces bruits vagues qu'on entend dans les campagnes vers la fin d'une belle journée ; il regardait l'astre du jour qui descendait majestueusement sous l'horizon, et celui de la nuit qui montait paisiblement de l'autre côté avec sa lumière douce et calme, gracieuse image de la Vierge Marie, réfléchissant les splendeurs de son divin Fils ; il s'oubliait quelquefois à méditer sur l'immensité et la toute-puissance de Dieu, en considérant la multitude innombrable des astres qui scintillent dans les cieux. A cette époque, on ignorait ce que nos savants astronomes ont découvert ; on ne regardait pas encore les étoiles comme des soleils, centres de systèmes planétaires, que leur prodigieuse distance rend invisibles à nos yeux ; mais il les voyait tourner constamment autour de la terre, en apparence, et il se demandait avec admiration : " Où sont les bornes de ce vaste univers ? N'y a-t-il pas encore au-delà de ces étoiles, dont nos faibles yeux distinguent à peine les plus éloignées, des millions d'autres astres qui accomplissent dans ces profondeurs de l'espace leurs révolutions incommensurables ? Quelle est donc la grandeur du Roi suprême, dont le trône s'élève au-dessus de ces myriades de globes étincelants et dont il reçoit les muets hommages ! Que dis-je ? Cette magnifique création et ses sublimes évolutions n'ont-elles pas une éloquence dont la sublimité n'a rien d'égal ? Oui, le pro-

L
parl
trio:
Qui
vers
teler
emp
les r
entre
et les
taien
Eta
il fut

phète royal a raison de s'écrier : " Les cieus publient la gloire du Créateur, et le firmament proclame les merveilles de ses mains. Le jour le dit au jour, et la nuit le répète à la nuit. Il n'y a point de peuple, quel que soit son idiome, qui ne comprenne leur langage."

L'âme de Romuald s'élevait et se fortifiait par ces grandes pensées et cependant il ne songeait à autre chose qu'à soutenir l'honneur de sa famille dans la société de Ravenne, en acceptant les charges publiques qui devaient naturellement lui être offertes, et en les remplissant avec l'honnêteté chrétienne, héréditaire dans sa maison.

La Providence, qui voulait se servir de lui pour fonder l'ordre austère et solitaire des Camaldules, avait en réserve un moyen mystérieux dont il ne se doutait pas.

Son père se prit d'une querelle si violente avec un autre gentilhomme qu'il en vint au projet bien arrêté de le tuer dans un duel. Romuald, qui avait alors vingt ans, épousa vivement la querelle de son père et favorisa la rencontre. Il y assista et vit l'adversaire tomber mort à leurs pieds.

A peine le crime était-il commis, que le remords s'empara du cœur de Romuald. Il se reprocha sa participation et s'en alla verser en secret des larmes amères. Une révolution subite s'opéra dans ses idées, il promit à Dieu de faire pénitence pour son père et pour lui-même. Mais ne sachant de quelle manière il devait expier leur faute commune, il se retira dans un monastère de S. Benoît pour y réfléchir. Il y passa quarante jours dans la solitude, ne parlant à personne qu'au bon Frère, simple et pieux, qui lui apportait sa nourriture ; mais ils s'entretenaient habituellement avec Dieu, le suppliant d'agréer son repentir et de l'éclairer sur ce qu'il avait à faire. La réponse céleste lui vint avec une telle clarté, qu'il n'hésita plus : il prit l'habit religieux. Plus tard, trouvant la règle trop douce pour un pécheur comme lui, il fonda un ordre plus austère et y mourut dans un degré éminent de sainteté.

VI.

La vocation de S. Augustin se fit encore plus attendre ; ou pour parler avec plus d'exactitude, les desseins de Dieu sur lui et le triomphe de la grâce sur ses passions n'éclatèrent que plus tard. Qui ne connaît les égarements de ce jeune Africain, dont la conversion coûta tant de larmes à sa mère Ste Monique ? Doué des talents les plus remarquables et des dons même du génie, mais emporté par une nature ardente, il se jeta dans les plaisirs et dans les rêveries philosophiques ; adulé par les sophistes de l'époque et entraîné par une jeunesse libertine, il n'ambitionnait que la gloire et les délices du siècle. Les plaintes et les conseils de sa mère n'étaient pas écoutés.

Étant alié à Rome, puis à Milan, pour y professer la rhétorique, il fut subjugué par l'éloquence de S. Antoine et commença à re-

connaître ses erreurs. La vérité chrétienne rentra dans son esprit, avant que son cœur fut dégagé des voluptés terrestres ; là était le dernier retranchement qu'il fallait emporter. Ce devait être l'œuvre de la grâce.

S. Ambroise consolait Ste Monique en lui disant : " Le fils de tant de larmes ne peut pas périr."

Augustin, ayant entendu raconter la conversion récente d'un célèbre professeur de Rome, en fut vivement touché. Il le fut encore plus, quelque temps après, par le récit que lui fit un gentilhomme africain de la vie de S. Ambroise au désert, avec ses solitaires ; deux officiers de l'empereur venaient de se convertir et d'entrer en religion, après avoir lu eux-mêmes la vie de ces saints anachorètes. Augustin se tourna avec admiration vers son ami Alipius et lui dit avec enthousiasme : " Que faisons-nous ? Souffririons-nous que des ignorants nous précèdent et ravissent le ciel, tandis que nous, avec toute notre science, mais sans cœur et sans courage, nous rampons dans la boue des passions ? Est-ce parce qu'ils nous devancent, que nous aurions honte de les suivre ? Ne devrions-nous pas plutôt rougir de ne pas leur avoir donné l'exemple ? "

A partir de ce moment, il parut tout changé. Il voulait être chrétien ; mais une lutte terrible se livrait dans son cœur entre sa conscience et ses mauvais penchants. Un jour qu'il était au jardin avec ce même Alipius et que son âme était bouleversée, il s'enfuit au fond sous un figuier et là, se frappant le front avec ses poings, il s'écria : " Seigneur, jusques à quand serez-vous courroucé contre moi ? Quand oublierez-vous mes péchés, et m'exaucerez-vous ? "

Il pleurait et rugissait, en répétant d'une voix lamentable : " Jusques à quand ? Jusques à quand ? Demain, demain ? Pourquoi pas aujourd'hui ? Pourquoi, à cette heure même, ne surmonterais-je pas ma lâcheté ? " Alors il entendit une voix qui disait : " Prenez et lisez. " Il regarde et aperçoit un livre qu'il n'avait pas remarqué. Il l'ouvre, et ses yeux tombent sur ce passage de l'apôtre S. Paul aux Romains : " Marchons avec bienséance et honnêteté. Ne vous laissez point aller aux débauches, ni aux ivrogneries, aux impudicités, ni aux dissolutions, aux querelles ni aux envies ; mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et dédaignez les désirs de la chair. "

Il prit ces paroles pour la réponse du ciel, et son cœur, calmé sans doute par un rayon divin, ne sentit plus d'opposition. Il retourne vers son ami, qui est surpris de sa tranquillité : " C'est fini, lui dit-il, je serai à Dieu. "

Dès lors il ne s'occupa plus que de se préparer au baptême ; car il n'était pas baptisé. Sans aucun respect humain, il fit part de son dessein à ses amis, sur lesquels il exerçait une extrême influence et en détermina onze à se faire baptiser avec lui. Ce fut dans cette touchante et solennelle cérémonie que S. Ambroise, dit-on, improvisa le *Te Deum* avec son illustre néophyte dans un commun ravissement. Le saint archevêque de Milan venait de donner à l'Eglise un de ses plus grandes docteurs (en 388).

Augustin était catholique, par la grâce de Dieu et les prières de sa sainte mère. Il partit avec elle pour l'Afrique, mais elle mourut en chemin, à Ostie. Pour lui, s'étant retiré dans une solitude à Tagaste, avec quelques amis, il ne songeait qu'à y faire pénitence, quand il fut enlevé par le peuple d'Hippone, dans une excursion, et forcé de recevoir les saints ordres. Ainsi se manifestait la volonté de Dieu: Augustin avait trouvé sa vocation, après de longs égarements.

Tant qu'il avait résisté, la Providence avait paru le délaisser; mais sitôt qu'il écouta sa voix et qu'il se montra digne de l'entendre, il fut entraîné dans la sainte et glorieuse carrière qui lui était destinée. Ceux qui voudront connaître ses intéressants combats les trouveront écrits dans l'admirable livre de ses *Confessions*.

VII.

Cher lecteur, je vous entends me dire: " Vos héros finissent toujours par devenir des saints!" Hé! oui; mon Dieu, ne faut-il pas que nous finissions nous-mêmes par là? Avons-nous été mis sur la terre pour autre chose? Notre vocation commune et invariable n'est-elle pas d'arriver au ciel? La vie, que nous avons à passer sur la terre, n'est qu'une épreuve très-courte aboutissant à l'éternité. Voilà le terme, voilà le but suprême, qu'on ne peut perdre de vue, sans avoir perdu préalablement la foi et sans être devenu moralement l'égal de la bête. Or. on n'entre pas au ciel sans être saint à quelque degré. Donc nous sommes tous appelés à la sainteté, comme nous l'ont prêché Notre-Seigneur et ses apôtres. " Béni soit Dieu qui nous a choisis avant la création du monde pour que nous fussions saints et immaculés en sa présence."

Les apôtres et en particulier S. Paul ne cessent d'appeler les fidèles les amis de Dieu, ses enfants chéris, ses élus parmi les hommes, en un mot ses saints: " Vous êtes une race choisie, dit S. Pierre, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple racheté par le sang de Jésus-Christ, afin que vous publiiez les grandeurs de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière."

Assurément, me direz-vous, nous sommes tous couvés au Paradis, et bien fous seront ceux qui ne répondront pas à l'invitation du grand Roi. Mais nous ne sommes pas tous appelés à nous y présenter sous l'habit de religieux ou de lévite. Pourquoi nous citez-vous seulement des vocations monastiques ou sacerdotales? Voudriez-vous exercer une influence sur notre choix?

Chers jeunes gens, voyez combien je suis franc! Si je donnais moi-même les vocations, et que ce ne fût pas le privilège exclusif du Créateur, je donnerais la vocation religieuse à tous ceux que j'aime, précisément parce que je les aime et que je leur souhaite la plus grande somme de bonheur. Mais n'ayant pas ce privilège, je ne prétends point l'usurper; je craindrais même d'exercer l'ombre d'une influence, parce que ce serait une trahison. Ecartez quelqu'un de sa voie providentielle, c'est un crime contre Dieu et contre celui qu'on égare.

Si je vous ai cité des saints, c'est que l'action divine est beau-

coup plus manifeste dans leur vie que dans celle des hommes ordinaires; puis c'est que les hommes du monde, même les plus illustres, n'ont guère laissé de traces de leur vie intime, au point de vue de la vocation, et que je ne sais où prendre des exemples assez clairs et assez frappants, pour vous les présenter avec confiance. Si vous en connaissez qui soient de nature à instruire la postérité, je vous saurais gré de me les communiquer et de m'autoriser à les publier dans une nouvelle édition.

Ce que Dieu fait pour les saints illustres, il le fait aussi et d'une manière analogue, quoique moins apparente, selon la diversité des vocations, pour tous ceux qui l'invoquent et qui désirent sincèrement accomplir ses adorables volontés. Car il ne leur demande, pour les éclairer et les guider, qu'une intention droite, la ferme résolution de mettre leur salut au-dessus de tout et de mener une vie très chrétienne.

Après cela, il faut consulter les aptitudes du sujet beaucoup plus que ses goûts, surtout si l'on découvre dans ses désirs plus de vanité ou d'instincts dépravés que des motifs raisonnables. Par exemple, on n'est pas appelé aux fonctions d'avocat, parce qu'on espère s'y faire un nom et devenir plus tard un mauvais député; pas plus qu'on n'a les qualités d'un médecin ou d'un chirurgien, parce qu'un instinct grossier vous pousse à palper de la chair; ni celles d'un habile financier, parce qu'on est déjà tourmenté par la passion de l'avarice. Dieu n'inspire jamais ces vues ambitieuses, cupides ou vicieuses; elle sont indignes de sa sagesse.

Mais il a donné des aptitudes pour l'éloquence et un amour inné de la justice à celui qu'il destine au barreau; un tact délicat et un grand esprit d'observation à celui dont il veut faire un excellent médecin; de l'activité et du savoir-faire à celui qu'il appelle au commerce; un génie calculateur et inventeur à celui qu'il destine à l'industrie; le goût de la vie sédentaire, du travail opiniâtre et soutenu, avec des talents spéciaux, à celui dont il veut faire un homme de science, un investigateur infatigable, ou un compilateur non moins utile. A ces signes naturels vous reconnaîtrez le dessein providentiel, et enfin des circonstances décisives fixeront votre choix entre les divers sentiers de la même carrière. Si vous avez agi avec foi et avec droiture, vous pourrez y marcher avec confiance.

Est-ce ainsi que l'on agit communément? Non, répétons-le en le déplorant. Rien n'est pitoyable comme l'étourderie aveugle avec laquelle les jeunes gens se précipitent sur les places lucratives ou flatteuses pour leur ambition. Combien d'écervelés renouvellent chaque jour la folle histoire de Jérôme Paturot, à la recherche d'une position sociale! Je pourrais en faire la critique la plus amère ou la plus comique, sans sortir du vrai. Mais à quoi bon? Je vous amuserais sans vous éclairer. Votre bon sens est suffisamment averti.

Extrait de **Grains de Sagesse** à l'usage des jeunes gens par le R. P. CHAMPEAU supérieur de l'institution de Sainte-Croix à Neuilly (Seine). 1 vol in 12Prix 75cts

E
ras,
com
alor
Pa
plac
d'œu
Flan
capit
pris s
recon
chaq

LE CLOCHER D'HARFLEUR

A M. LUCIEN OZANEUX

(suite et fin.)

IX

LA MAISON DE L'ARMURIER.

La petite maison de l'image Notre-Dame, réparée et meublée à la hâte, fut bientôt en état de recevoir ses nouveaux propriétaires. Le rez-de-chaussé, transformé en boutique et fermé par de solides volets de chêne, reçut les caisses pleines d'armes de luxe que la nef d'Ostende avait apportées, et Pierre de Graville s'occupa activement à faire construire une forge dans un hangar attenant à la maison. Les désœuvrés d'Harfleur s'amusaient à voir celui qu'ils appelaient le vieux Flamand diriger les travaux et stimuler par de nombreuses gratifications la lenteur naturelle des ouvriers normands. "Il faut que cet homme compte bien gagner ici," disaient-ils, "puisque'il dépense tant pour s'y installer." Et ils attendaient avec impatience le moment où il ouvrirait sa boutique.

Enfin, le 10 avril, un lundi matin, Pierre de Graville, aidé par le sonneur qui venait souvent chez lui, plaça son enseigne, et ceux des passants qui avaient quelque science purent y lire ces mots tracés en grandes lettres rouges sur fond d'argent :

A L'IMAGE NOTRE-DAME DE GRACE

GUILLAUME D'OSTENDE, ARMURIER

Et sur la devanture abattue et recouverte d'une tapisserie d'Arras, bordée d'une lourde frange écarlate, Pierre plaça une armure complète du plus beau travail et telle que l'on n'en fabriquait alors que dans les Pays-Bas.

Parmi les soldats et les marins qui s'étaient attroupés pour voir placer l'enseigne, aucun n'était en mesure d'acheter pareil chef-d'œuvre, mais le bruit se répandit bien vite dans la ville que le Flamand avait mis en vente quelque chose de magnifique, et les capitaines anglais vinrent tous chez Guillaume d'Ostende, y compris sir John et son cousin Ralph, qui n'avaient pas tardé à se reconcilier, car, selon leur habitude, ils se querellaient presque chaque jour en buvant, et se remettaient d'accord de même.

Ils entrèrent chez Pierre et se firent montrer différents objets, mais sir John revenait toujours à la belle armure. Le prix lui en semblait exorbitant, et il marchandait fort.—Ralph tâchait de déprécier la marchandise et taquinait le marchand qui lui répondait avec un sang-froid et une politesse imperturbables.

Catherine parut sur le seuil : elle revenait de la messe, et, comme il n'y avait pas deux entrées à la petite maison, elle dut traverser la boutique. Ralph se hâta de lui parler : " Belle damoiselle," dit-il, " je m'étonne que votre père ait choisi une maison si chétive et si incommode. Une personne telle que vous est digne d'habiter un palais."

" C'est moi qui ai choisi cette maison," dit Catherine, " et cela par dévotion à l'image de Notre-Dame, ma patronne. Ce qu'elle garde est bien gardé !"

Et, le saluant, elle entra dans l'intérieur de la maison et referma la porte.

Pendant que Ralph lui parlait, Pierre avait dit tout bas à sir John : " Si l'armure vous fait envie, milord, je vous la vendrai à crédit, et vous la paierez quand vous voudrez. Mais n'en dites rien, car je ne puis ni ne veux faire crédit à nul autre qu'à vous."

" Voilà qui est parlé d'or !" dit sir John, et, élevant la voix, il dit au marchand : " Faites porter cette armure chez moi, bonhomme, je vous la paierai de suite."

" Que Dieu récompense selon mes souhaits la main qui m'étreint !" dit Pierre. " Vous aurez l'armure dans un quart d'heure, milord, seulement le temps de la fourbir un peu, car les nombreuses mains qui l'ont touchée depuis ce matin l'ont un peu ternie."

" C'est bien !" dit l'Anglais d'un air satisfait, et, prenant le bras de Ralph, il sortit de la boutique.

" Je ne vous croyais pas si en fonds que cela, cousin John," dit Ralph.

" Vous n'êtes pas toujours des mieux informés, cousin Ralph," dit John ; " on a ses petites réserves."

" Je vous en félicite de tout mon cœur," dit Ralph.

" Voulez-vous que nous allions dîner ?"

Et ils s'éloignèrent, tandis que l'armurier vendait quelques objets de peu d'importance aux autres hommes d'armes, et se les faisait payer comptant, malgré leurs murmures.

La journée avait été fatigante pour Pierre de Gravelle, aussi ce fut avec grande satisfaction qu'il ferma ses volets et les assujettit par de solides barres de fer dès que le soleil fut couché.

Dans l'arrière salle, Mahaut avait préparé un bon souper. Garnier le sonneur et son fils l'archer s'assirent à ses côtés. Pierre de Gravelle prit place auprès de Catherine, et, après avoir dit le *benedicite*, il ajouta : " Vous avez pleuré vingt ans votre mari et votre fils, ma bonne Mahaut, et les voici pleins de vie et assis près de vous. Nous sommes heureux de votre bonheur, damoiselle Catherine et moi, et pourtant ceux que nous avons perdus, nous autres, ne nous seront rendus qu'en paradis !"

“ Nous en savons le chemin ! ” dit Catherine ; “ n'attristez pas notre souper, messire Pierre. A la santé du roi de France ! ”

Et la noble fille, par un effort dont peu de femmes sont capables, retint ses larmes prêtes à couler et réprima les battements de son cœur déchiré.

Garnier raconta ses aventures. Après sa fuite de Harfleur, il avait erré longtemps dans les environs, espérant retrouver sa femme. Un grand nombre de personnes lui ayant assuré qu'elle avait péri, ainsi que les enfants du gouverneur d'Harfleur, dans l'incendie du logis d'Estouteville, brûlé par les Anglais le matin même de la reddition d'Harfleur, Garnier avait passé la Seine et s'était réfugié, ainsi que son petit Jean, chez un de ses amis, garde-chasse dans la forêt de Brotonne. Là il avait travaillé comme bûcheron, Jean était devenu un si habile tireur, que le Seigneur de Brotonne l'avait pris à son service.—Quand il recevait compagnie, il prenait plaisir à montrer à ses convives l'adresse merveilleuse de son petit archer. Mais ce seigneur était l'ami des Anglais, et, quand Jean fut devenu un homme, le sire de Brotonne ne s'opposa point à ce que sir Ralph l'enrôlât quasi de force parmi ses archers, alors en garnison à Caudebec.—Le pauvre Jean fut plusieurs fois obligé de marcher contre les Français : “ Alors, dit-il, je visais au ciel, en priant Dieu que mes compatriotes fissent de même quant à moi, et le bon Dieu m'entendit, car je revins toujours sain et sauf. ” Lorsque la troupe de sir Ralph fut envoyée à Harfleur, Garnier la suivit, ne pouvant se résoudre à quitter son fils. Il obtint l'emploi de sonneur, peu envié, car les baptêmes et les noces étaient rares en cette cité presque déserte, et il y vivait tristement depuis un an déjà, lorsque Mahaut le reconnut et faillit se trahir devant le capitaine Ralph.

Les grâces dites, Pierre se leva : “ Me voici reposé, ” dit-il ; “ à présent, mes amis, nous allons voir si le souterrain existe encore. J'ai vu l'entrée de l'escalier, j'ai ouvert la trappe afin que l'air s'y renouvelât, mais il est à craindre que la galerie située sous le fossé n'ait été inondé et ne soit pas praticable. Préparez des lanternes et suivez-moi, Mahaut veillera ici. Garnier, êtes-vous sûr que l'homme qui vous remplace ce soir sonnera bien le couvre-feu ? ”

“ Je l'entends déjà, ” dit Garnier, “ il répond au beffroi de la maison de ville. ”

En effet, les cloches sonnaient, et les trompettes anglaises donnaient le signal de la retraite.

“ Et toi, Jean, ” dit Pierre à l'archer, “ ton capitaine ne te fera-t-il pas chercher ? ”

“ J'ai permission de découcher, ” dit Jean : “ ne vous inquiétez pas. ”

“ Allons, ” dit Pierre, “ et que Dieu nous assiste ! ”

Ils descendirent à la cave. Catherine les suivit. Agenouillée au bord de la trappe, elle écouta avec anxiété le bruit de leurs pas qui s'éloignait et diminuait peu à peu dans l'escalier en spirale. Au bout de dix minutes, qui lui parurent bien longues, Jean re-

monta et lui dit : "Tout va bien : il n'y a pas une goutte d'eau dans le souterrain. Nous allons continuer à avancer."

"Dieu soit loué !" s'écria Catherine. "Votre lampe a-t-elle assez d'huile, Jean ?"

"Remetton-en un peu par précaution," dit le fils de Mahaut. Et il redescendit joyeusement.

Au bout d'une demi-heure, les trois hommes reparurent. Garnier portait un petit coffre vermoulu.

"Eh bien !" dit Catherine, "peut-on passer ?"

"Oui," dit Pierre, "on peut aller jusqu'au bout. La sortie dans le bois des Héés est obstruée de broussailles ; mais il sera aisé de les abattre. Ce bois a mauvais renom dans le pays, et personne n'ose y aller. Nous pourrions faire entrer et sortir par là qui nous voudrions. Ça n'est pas à dédaigner. Si nous échouons dans notre entreprise, vous pourrez vous échapper par là, mademoiselle."

"N'y comptez pas," dit Catherine. "Je me suis enfuie une fois. C'est assez pour la fille de mon père. D'ailleurs, nous réussirons."

"Je l'espère bien," dit Pierre ; "mais, tant au dedans qu'au dehors d'Harfleur, je ne puis compter que sur cent combattants. Avec nous, cela fait cent trois. Ce n'est pas beaucoup pour venir à bout d'une garnison de trois cents hommes bien armés."

"Vous serez cent quatre," dit Catherine : "je connais quelqu'un qui se joindra à vous le jour de la Saint-Georges."

"Qui est-ce ?" dit Pierre. "Prenez garde aux traîtres, mademoiselle."

"Je réponds de cet ami," dit Catherine : "n'avez aucune crainte. Mais, Garnier, qu'avez-vous donc trouvé dans le souterrain ? quel est ce coffre ?"

"Hélas !" dit Garnier, "lorsque je m'enfuis par là, emmenant mon enfant, mon pauvre maître m'avait confié ce coffret, renfermant des objets précieux qu'il voulait soustraire au pillage, et que je devais porter à l'abbaye de Boscherville. Mais je m'étais chargé d'une foule de choses à moi appartenant, j'étais comme fou de frayeur et de chagrin de partir sans ma femme, et je perdis le coffre sans savoir où ni quand. Je l'ai retrouvé dans le souterrain, grâce à Dieu ! Prenez le, mademoiselle : il est à vous et à messire Raoul."

Catherine prit avec respect cet unique vestige de l'héritage paternel, et, lorsqu'elle parvint à ouvrir le coffre, elle y trouva les bijoux de sa mère, le contrat de mariage de ses parents, les éperons d'or du sire d'Estouteville, et les lettres patentes du roi Charles VI, par lesquelles il avait été nommé gouverneur d'Harfleur en 1405.

X

LA FÊTE DE LA SAINT-GEORGES.

L'activité de Pierre de Graille et les prétextes que lui fournissaient son commerce et les achats nécessaires à l'installation de sa maison, le mirent bientôt en rapports avec toute la ville. Le

jeune archer le tenait au courant de tout ce qui se passait parmi les Anglais, et le sonneur sortait souvent d'Harfleur la nuit par le souterrain et portait les messages de Pierre aux fermiers des environs, anciens habitants d'Harfleur, qui attendaient impatiemment l'heure de la revanche. La nef d'Ostende était revenue, chargée d'armes de toute sorte ; et, quand les Anglais voulaient en acheter, Pierre trouvait toujours moyen d'ajourner la livraison de sa marchandise : tantôt la pièce n'était pas finie, tantôt elle était promise, tantôt il en demandait un prix excessif. Les Anglais se fâchaient, allaient se plaindre à sir John, et celui-ci, invariablement, donnait raison à l'armurier flamand.

Le personnage qui inquiétait le plus celui-ci était sir Ralph. "Ce damné capitaine fera tout manquer," disait-il. En effet, le capitaine des archers rôdait sans cesse autour de la maison de l'armurier, espionnant toutes ses démarches et guettant l'occasion de parler à Catherine. Enfin celle-ci résolut de s'en débarrasser à tout prix. Un soir qu'il la suivait dans la rue de l'église, elle lui dit à demi-voix : "Messire capitaine, que voulez-vous ?"

"Vous parler, belle damoiselle," dit Ralph, "vous dire que je vous aime."

"Et après ?" fit-elle. "Dans mon pays on ne parle ainsi à une honnête fille que quand on veut l'épouser."

"C'est bien mon projet," dit Ralph, "je vous le jure."

"Alors," dit Catherine, "allez trouver mon père."

"C'est bien ce que je compte faire un de ces quatre matins, mais auparavant il faudrait que je puisse vous expliquer....."

"La rue est un endroit peu convenable pour de telles explications," dit Catherine. "Si vous voulez bien me promettre de ne plus me suivre et de ne pas approcher de chez nous d'ici à huit jours, le soir de la Saint-Georges, au coucher du soleil, j'irai peut-être me promener auprès de la tour du Sud, le long de la haie d'aubépines qui est tout contre le rempart. Là, nous pourrions causer sans témoins. Y serez-vous ?"

"Si j'y serai !" s'écria Ralph, "ah ! ma belle, en pouvez-vous douter ?"

"J'en douterai fort," dit-elle, "si d'ici là vous me suivez encore une seule fois."

"Soyez assurée que vos yeux charmants ne me verront plus d'ici à la Saint-Georges. Je vous en donne ma parole d'honneur."

"J'y compte," dit Catherine, "Adieu !" Et, pressant le pas, elle entra chez elle, tandis que Ralph s'en alla lentement, se retournant maintes fois pour admirer la démarche ferme et légère de la fille de l'armurier.

Catherine, le soir même, rendit compte à Pierre de ce qu'elle avait fait. "Je n'ai pas trouvé un autre biais pour éloigner cette peste d'Anglais," lui dit-elle ; "il m'en a bien coûté. Je frémissais de honte et de colère en pensant qu'il irait peut-être se vanter de ma promesse. Mais il fallait l'écarter."

"Et vous avez eu là une idée excellente," dit Pierre. "C'est de bonne guerre. La tour du Sud est juste à l'opposé de son poste de

combat, et le jour de la Saint-Georges verra une étrange fête. Ne regrettez rien, mademoiselle. Judith se para pour surprendre Holopherne, et n'en était pas moins une sainte et bonne dame.—Mais, puisque vous me mettez dans la confiance de sir Ralph, je puis bien vous dire qu'il n'est pas le seul à vous admirer, et j'ai reçu trois ou quatre demandes en mariage pour vous."

"Ce sont des Français, j'espère," dit Catherine.

"Oui," dit Pierre, "et de braves et dignes garçons, qui vous croient ma fille, et sont parmi nos amis. Deux sont nobles : il y a d'abord le jeune Jean de Grouchy, riche homme et beau cavalier ; il y a..."

"Je ne tiens pas à savoir leurs noms," dit Catherine ; "mais dites-leur que je ne donnerai jamais mes bonnes grâces qu'à celui qui jettera la bannière anglaise à bas du clocher d'Harfleur, et arborera à sa place la bannière de France le jour de la Saint-Georges, avant minuit."

"C'est demander presque l'impossible," dit Pierre : "sir John a toujours sur lui la clef du clocher, de crainte qu'on n'y monte pour faire des signaux. Il faudra le tuer pour prendre cette clef."

"Cela m'importe peu," dit Catherine.

"D'ailleurs," reprit Pierre, "nous aurons besoins plus pressés que de mettre une bannière là haut : il faudra désarmer la garnison, fermer le port, veiller à tout ; et nous ne sommes que cent quatre, même en comptant votre champion mystérieux. Les Anglais sont trois fois autant."

"Messire Pierre," dit Catherine, "je me souviens d'avoir entendu dire à mon père qu'on ne doit compter ses ennemis qu'après les avoir mis par terre. Ainsi ferons-nous. Mais, je vous le répète, ma main ne s'unira jamais qu'à celle qui fera ce que je vous ai dit."

La fête de saint Georges, patron de l'Angleterre, était pour la garnison d'Harfleur jour de liesse et de fesins. Depuis longtemps le pays environnant n'avait été aussi tranquille. Sir John, ravi d'avoir un prétexte pour ne rien faire, décréta que ce jour-là il n'y aurait ni exercices, ni rondes ; que le nombre des sentinelles serait diminué de moitié, les ponts levés deux heures avant la nuit, la solde doublée, et une distribution de cidre, de vin, de viande et d'hydromel faite aux soldats aux dépens des bourgeois. Ceux-ci, au lieu de maugréer, comme ils avaient coutume, s'y prêtèrent de la meilleure grâce du monde, et l'armurier flamand, pour sa bienvenue, se montra le plus généreux de tous. Le maire invita tous les officiers à dîner. Selon l'usage du temps, on dînait à dix heures du matin. Sir John recommanda au curé anglais de dire une messe fort courte. Il y assista ainsi que les autres chefs, et, à peine, *l'ite missa est* prononcé, tourna les talons et marcha vers le festin qui l'attendait à la maison de ville. Toute la garnison, à son exemple, ne songea plus qu'à banqueter, et, les ménestriers et les ribaudes s'étant mis de la partie, les danses s'entremêlèrent aux repas, et bouteilles et violons, écuelles et flûtes, verres

et ambourins, furent si bien employés, qu'à l'heure de vêpres pas un homme d'armes n'étaient en état d'aller à l'église.

Le curé dit les vêpres devant quelques vieilles femmes : les jeunes Anglaises étaient allées voir danser sur la place, les Françaises se tenaient renfermées chez elles, ne voulant point fêter un saint, patron des Anglais. Le curé, mécontent, commença un sermon contre l'ivrognerie ; mais, s'apercevant que les bonnes femmes s'endormaient, il tourna court, et s'en alla chez lui. Bientôt le vieux sonneur resta seul dans l'église, écoutant avec anxiété les bruits de la ville, qui lui arrivaient à travers le feuillage des arbres du cimetière.

Pendant ce temps, l'armurier, qui avait, comme tous les marchands de la ville, fermé sa boutique, recevait néanmoins de nombreuses visites. Un à un, ou deux par deux, environ soixante hommes entrèrent chez lui, et, sous leurs manteaux, cachèrent des armes qu'ils emportèrent. La rue était déserte, et, lorsque le soir s'approcha, quelqu'un qui aurait collé son oreille à l'huis de l'armurier eût entendu chez lui un sourd murmure, comme celui d'une foule qui s'amasse et s'agite en un étroit espace. Le souterrain avait livré passage au contingent du dehors, et bientôt la petite maison, close avec soin, contient plus de quarante combattants bien armés.

Dès que le soleil s'approcha de l'horizon et sembla couronner d'une auréole de feu le coteau de Graville, Ralph, s'échappant de la salle du festin où ses compagnons et lui "tablaient" depuis plus de sept heures, en vrais Anglais, se rendit chez lui pour réparer un peu le désordre de ses vêtements, et s'achemina ensuite vers la tour du Sud. Il chancelait quelque peu, et les maisons lui semblaient osciller sur leur base. Il se trompa de chemin deux fois, et, lorsqu'il arriva enfin au but de sa course, le soleil venait de se coucher. Il ne vit personne, et se mit à jurer et à pester.

"Votre Seigneurie attend quelqu'un ?" lui demanda un petit mendiant bossu, à figure éveillée.

"N'as-tu pas vu venir une femme ici tout à l'heure ?" lui dit Ralph.

"Si fait bien ! milord," dit le petit bossu : "elle a viré par là pendant un bon bout de temps, puis elle s'en est allée du côté d'amont."

"Comment était-elle faite ?" demanda Ralph.

"Tout comme moi," dit le bossu : "c'est pour cela que je l'ai remarquée. Elle pouvait bien avoir quatre-vingt ou cent ans. Depuis plus d'une heure il n'est venu qu'elle par ici."

"En es-tu sûr ?" dit Ralph.

"Tout à fait sûr, milord. Une petite charité, s'il vous plaît !"

"Va-t'en au diable !" dit Ralph.

"Après vous, milord," dit le petit bossu en s'enfuyant.

Ralph, irrésolu, allait, venait, se demandant s'il fallait attendre encore. Une voix pointue et nasillarde se fit entendre ; le petit

bossu, perché sur une maison en ruine, chantait le refrain d'une chanson nouvelle alors :

Attendez-moi sous l'orme.
Vous m'attendrez longtemps.

Et l'Anglais, furieux, reprit le chemin de son corps de garde, situé dans la tour du Nord, à l'autre extrémité de la ville.

Mais à peine eut-il fait quelques pas, qu'une rumeur étrange et un cliquetis d'armes se firent entendre au loin. Le capitaine s'arrêta, prêtant l'oreille. Le bruit augmentait. Des clameurs confuses, des cris perçants, s'élevaient du côté de l'hôtel de ville. Ralph était en habits de fête et sans autre arme qu'une petite épée. Il courut chez lui et s'arma de toutes pièces, pensant qu'une querelle avait éclaté parmi les soldats ; mais, en redescendant son escalier, il entendit crier dans la rue : " France ! France ! Montjoie et Saint-Denis, sus aux Anglais ! à la mer les Anglais ! " Une troupe passait à grand bruit. Il verrouilla sa porte, prit un arc et des flèches, et monta au grenier, décidé à vendre chèrement sa vie. De là il vit courir dans les rues voisines une foule en désordre ; il entendit le choc des épées, les cris des soldats anglais qui demandaient merci, les imprécations de leurs chefs, et, dominant le tumulte, la voix retentissante de Pierre de Graille qui criait : " Désarmez tout ! attachez-les, enfermez-les, mais ne tuez pas ceux qui se rendent ! "

Rolph banda son arc et se tint prêt à tirer ; mais la nuit s'approchait, et il ne distinguait ni amis ni ennemis.

Tout à coup un amas de paille, placé peut-être à dessein dans le cimetière, prit feu. Une flamme s'éleva, éclairant le clocher d'Harfleur, et l'on put distinguer au sommet de la tour, d'où l'étendard anglais avait disparu, un chevalier à l'armure brillante, agitant la bannière de France.

Une immense acclamation la salua, et les cloches, mises en branle par une main vigoureuse, sonnèrent à toute volée.

Ralph visa, le trait partit, et le chevalier tomba en arrière. Au même instant une autre flèche, partie d'en bas, perça l'Anglais, qui, lui aussi, tomba pour ne plus se relever.

Pendant ce temps, Pierre de Graille parcourait la ville à cheval, donnant des ordres, et veillant à ce qu'aucun des Anglais ne pût s'échapper.

Il se fit amener sir John, qui s'était défendu comme un lion et qu'on avait été obligé d'enchaîner, et Pierre de Graille lui dicta ses volontés. Sir John l'écouta, la tête baissée, sans donner le moindre signe d'émotion.

" Quelle rançon voulez-vous de moi ? " fit-il.

" Quelle rançon a-t-on acceptée de Robert d'Estouteville ? " dit Pierre.—On a confisqué ses biens, on l'a emmené mourir en prison.—Je serai plus généreux que votre roi, sir John : c'est à vous en quelque sorte que je dois d'avoir repris Harfleur. Vous me donnerez votre parole d'honneur de ne plus jamais guerroyer contre

le roi de France, et je vous ferai crédit du reste, comme pour l'armure. Mais je veux qu'à la prochaine marée vous et vos soldats partiez pour l'Angleterre. Il y a assez de barques et de nefs dans le port pour vous emmener tous. Les clercs, les enfants et les femmes s'en iront à Rouen ou vous suivront, s'ils le veulent. Vous emporterez les vivres et les agrès nécessaires pour le voyage. Rien de plus. Souvenez-vous que les habitants chassés il y a vingt ans n'emportèrent chacun que cinq sols. C'est la peine du talion. Personne des vôtres ne sera maltraité, mais je condamne à mort quiconque de la gent anglaise sera trouvé dans Harfleur passé midi. Allez-vous-en à la bonne heure ! messieurs les Anglais, et n'y revenez plus !”

Toute la nuit se passa à surveiller les préparatifs de départ des marins Anglais. A l'aube, on ouvrit les portes, et les habitants des environs, depuis le hameau du Havre jusqu'à Orcher, vinrent prêter main-forte aux vainqueurs. Ils firent si bien, que l'embarquement des vaincus fut prompt. Une forte brise venant de l'est favorisait le départ. Bientôt la flotte fugitive passa devant Honfleur, dont les habitants et la garnison française l'escortèrent de leurs moqueries et de leurs malédictions, et elle ne tarda pas à disparaître dans la brume.

“Messire gouverneur,” dit Jean de Grouchy, l'un des plus braves combattants, “s'il vous reste un clerc, faites chanter le *Te Deum*. Harfleur est nettoyé d'Anglais.”

“Avant tout,” dit Pierre, “il faut songer aux morts et aux blessés. Quel est leur nombre ?”

“Les Anglais ont emmené leurs blessés,” dit Grouchy. “Ils ont laissé sur le carreau une demi-douzaine d'hommes, sans compter le capitaine Ralph, que Jean Garnier a tué d'une flèche dans l'œil au moment même où il venait de tirer sur l'un des nôtres. Nos blessés sont peu nombreux et bien soignés. Nous n'avons perdu qu'un homme, un inconnu, le brave qui a enfoncé la porte du clocher à coups de hache et arraché la bannière anglaise. Son corps a été porté chez vous.”

“S'il eût vécu,” dit Pierre, “une belle récompense l'attendait.”

“Je le sais,” dit Grouchy, “j'espérais l'obtenir. Je courais vers l'église, quand, aux lueurs du feu de joie, je vis la bannière arborée. Ce chevalier m'avait gagné de vitesse.”

“Savez-vous son nom ?” dit Pierre.

“Je l'ignore absolument. Venez le voir.”

Ils se rendirent à la maison de l'armurier, et entrèrent. Les portes étaient ouvertes. Il n'y avait personne au rez-de-chaussée. Ils montèrent.

Mahaut et Garnier priaient à genoux, deux cierges étaient allumés, et, sur le lit, il y avait un corps, étendu sous un drap blanc.

Grouchy se signa, et voulut soulever le drap. Mahaut l'arrêta : “Arrière, messire !” lui dit-elle, “nul homme ne doit y toucher.”

“Grand Dieu ! Qui est donc là ?” s'écria Pierre épouvanté.

Mahaut, muette de douleur, souleva le voile, et découvrit le visage du mort.

C'était Catherine d'Estouteville.

ÉPILOGUE.

Jusqu'en 1789 l'usage se conserva dans Harfleur de sonner chaque matin cent quatre coups de cloche, en souvenir des cent quatre habitants qui avaient repris la ville aux Anglais.—En 1840, le maréchal Grouchy, descendant d'un de ces braves, rétablit cette sonnerie supprimée par la Révolution; les échos de la vallée d'Harfleur la répètent encore à présent, au jour anniversaire de la victoire, et, le mois dernier, on a inauguré sur la place d'Harfleur la statue de Jean de Grouchy. Mais le fleuve s'est peu à peu éloigné d'Harfleur; son port ensablé n'est plus qu'une prairie, où la Lézarde coule doucement. Un beau clocher, bâti à la fin du quinzième siècle, a remplacé celui où Catherine arbora la royale bannière maintenant exilée, et nul monument n'a conservé la trace de la noble fille de Robert d'Estouteville.

Dès que Raoul avait appris la mort de sa sœur, il était venu chercher sa dépouille terrestre et l'avait ramenée au château de Templeuve. Le cercueil de Catherine fut emporté sur ses ondes où, quatre ans auparavant, les Anglais avaient jeté les cendres de Jeanne d'Arc, et, comme le flot qui passe, s'effaça de la mémoire des hommes le souvenir de l'héroïne d'Harfleur.

Je dédie ce récit à ceux qui pleurent l'Alsace et la Lorraine asservies, et croient comme moi que la victoire et la liberté, qu'il faut être prêt à payer de sa vie, c'est la victoire du droit, c'est l'affranchissement de la patrie, symbolisés par l'étendard royal arboré sur la maison de Dieu.

(Fin.)

NOUVEAUTÉS

Le Mal Social, ses causes, ses remèdes par Don Sarda y Salvany. Tome III^e in-12.....Prix 75 cts
Les trois volumes ensemble.....Prix \$2.25

Les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre par le R. P. Hamon de la compagnie de Jésus 1 fort volume in-8 illustré.....Prix \$1.00 par poste \$1.10

ra

Fr

et

à l

tion

de

B. J

del

5 vo

A

prin

relié

A

exta:

petu

a Sil

roma

cript:

adjuv

Berin

\$16.0

Toux:

phi

Rhe

Toux:

lem,

Ge

Toux:

sica

est l

Cae'o

Cern

1). Vo

CATALOGUE GENERAL ⁽¹⁾

(Suite)

Philosophie, Théologie, Apologétique, Histoire
Ecclésiastique, Liturgie, Droit Canon, etc., etc.

Année liturgique, par Dom Guéranger 12 vol. in-12 \$12.00 relié \$15.00

Apologie du Christianisme, par Franz Heusinger, docteur en philosophie et en théologie, professeur de théologie à l'université de Wurzburg traduction de l'allemand par M. Julien Lalobe de Felcourt, licencié en droit, et M. J. B. Jeannin, préfet des études au collège de l'immaculée-conception de St Dizier. 5 vol. in-8 \$6.25 relié \$8.75

Apôtres (les) ou Histoire de l'Eglise primitive; par l'abbé Drioux, in-8. \$1.88 relié \$2.38

Aristotelis opera omnia quæ extant brevè paraphrasi et litteræ perpetuo inhærente expositione illustrata a Silvestro Mauro, S. J. Editio juxta romanam anni 1666, de novo typis descripta opera Francisci Ehrle, S. J., adjurantibus Bonif. Felchlin et F. Beringer, ej. Soc., presb. 4 vol. in-4 \$16.00 reliés 19.00

TOMUS PRIMUS continet:—Philosophiam rationalem, hoc est Logicam, Rhetoricam, Poeticam.

TOMUS SECUNDUS.—Philosophiam moralem, hoc est Eucam, Politicam, Economicam.

TOMUS TERTIUS.—Primam partem Physicæ seu Philosophiæ naturalis, hoc est libros de Physico Auditu, de Cælo et Mundo, de Generatione et Corruptione.

TOMUS QUARTUS.—Secundam partem Physicæ seu. Philo: hie naturalis, hoc est libros de Anima, Parva Naturalia; demum Philosophiam transnaturalem seu Metaphisicam.

Asserta Moralia auctore M. M. Matharan, S. J. theologiæ moralis professore. Cum superiorum facultate, editio tertia. in-18 60 cts relié 85 cts

Aurifodina universalis scientiarum divinarum atque humanarum ex fontibus aureis sanctorum Patrum, conciliorum, Doctorum, nec non paganorum fere ducentorum tam in theologia quam in philosophia; a V. P. Roberto, 6. vol. in-8 \$14.00 reliés \$17.60

Beautés de la foi ou le bonheur de croire en Jésus-Christ et d'appartenir à la véritable église par le R. P. Ventura 3 vol. in-8 \$4.00 reliés \$5.50

Beautés (les) de la messe, considérations liturgiques, religieuses et poétiques; par M. l'abbé A. P. Astier, in-12 88 cts. relié \$1.13

Bernard (œuvres de saint), traduites par Armand Ravelet, 4 vol. in-4. \$7.20 reliés \$9.60

Bête comparée à l'homme (La) par le R. P. de Bonniot S. J. in-8 \$1.50 relié \$2.00

1). Voir LE PROPAGATEUR No 10.

ouvrir le

er cha-
quatre
le ma-
te son-
d'Har-
la vic-
leur la
loigné
Lézar-
zième
nière
de la

venu
au de
ondes
res de
noire

le as-
qu'il
C'est
royal

Don
icis
5

le-
or:
.10

Billuart Summa Sancti Thomæ hodiernis Academicarum Moribus ac commo lata, editio nova Optimæ auctoris similia, a mendis vero vindicata notisque illustrata, cum indicibus locupletissimis rerum scilicet et Scripturæ sacræ, sub augusto nobilissimoque patrocinio illustrissimi ac RR. DD. J. J. B. Lequette, épiscopi Atrebatensis, Boloniensis et Audomarensis. 9 beaux vol. in-4 à 2 col. \$10.00 reliés \$15.40

Bon sens de la foi opposé à l'incrédulité de ce temps par le P. Caussette S. J. 2 foris vol. in-8 \$3.00 reliés \$4.00

Bossuet (œuvres complètes de), reproduction de l'édition de Versailles, avec sa vie, par le cardinal Bausset, des notes, l'analyse des sermons, une table de tous les textes de la sainte Ecriture, une autre table de toutes les matières qui se trouvent dans l'ouvrage; par une société d'ecclésiastiques, 12 vol. in-4. \$18.00 reliés \$28 80

Bouillierie (œuvres de Mgr de la), évêque de Carcassonne, discours, mandements, homélies, allocutions, sermons, etc.; recueillies par l'abbé A. Ricard, 3 vol. in-8 \$5.00 reliés \$6.80

Bourdaloue (œuvres complètes de) S. J., 6 vol. in-8. \$5.00 reliés \$8.00

Bourdaloue (œuvres complètes de) publiées par des prêtres de l'immaculée conception de Saint Dizier 4 vol. in-4 \$5.00 reliés \$7.40

Canoniste (le) contemporain, ou la discipline actuelle de l'Eglise, bulletin mensuel de consultations canoniques et théologiques et de documents émanant du Saint-Siège; par l'abbé E. Grandclaude, 5 vol. in-8. \$8.75 reliés \$11.25

Casus conscientie in præcipuas questiones theologiæ moralis, auctore. P. Joanne Petro Gury, S. J., theologiæ moralis professore, editio septima, 2 vol. in-8 \$2.50 reliés \$3-50

Catechismus concilii tridentini Pii V Pontif. Max. Jussu. Promulgatus. 1 vol. in-32, relié 60 cts

Catéchisme de persévérance, ou exposé historique, dogmatique, moral, liturgique, apologétique, philosophique et social de la religion depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours: par Mgr Gaume, 8 vol. in-8, \$8.75. reliés \$12.50

Cérémonial à l'usage des petites églises de paroisse, selon le rit romain: par le R. P. le Vavas seur, in-12. 63 cts relié 88 cts.

Cérémonial de la consécration des Evêques, par le R. P. Le Vavas seur, in-12, 25 cts, relié 50 cts.

Cérémonial des évêques, commenté et expliqué par les usages et les traditions de la sainte Eglise romaine, avec le texte latin; par un évêque suffragant de la province ecclésiastique de Québec, au Canada, in-8. \$1.50 relié \$2.00

Cérémonial des ordinations; par le R. P. le Vavas seur, in-12. 33 cts relié \$0.63

Cérémonial pour la consécration des églises et des autels et la bénédiction d'un cimetière et d'une cloche; par le R. P. le Vavas seur, in-12. 50 cts relié \$0.75

Cérémonial romain, rédigé d'après les sources authentiques; par Mgr de Conny, in-8. \$1.50 relié \$2.00

C
d'ap
P. le
relié

Cé
Fait
mise
décret
par A
et m
Salpi

Cér
par M
Nouve
mise
décret
par M.
sém. d
63 cts

Cha
P. Félix
comme
ou le si
Science
Philoso
L'Econ
La Cha
social.
des Etu
Félix. in

Cher
comte d
français
D'après

Chrét
et Pasq
A. Maure

Christ
le r-méd
chrétien
Conférenc
! Nécessit

Cérémonial selon le rit romain.
d'après Baldeschi et Favrel; par le R. P. le Vavasseur, 2 vol. in-12. \$2.00 reliés \$2.75

Cérémonial romain, par l'abbé Falise 7e édition, entièrement revue, mise en rapport avec les nouveaux décrets de la Congrégation des rites, par M. l'abbé L., professeur de liturgie et maître des cérémonies de Saint-Sulpice (1887). in-8 \$1.25 relié \$1.75

Cérémonies de la messe basse, par M. Caron prêtre de Saint-Sulpice. Nouvelle édition, revue avec soin et mise en rapport avec les nouveaux décrets de la Congrégation des rites, par M. l'abbé L., prof. de liturgie au sém. de St Sulpice. in-12 38 cts relié 63 cts

Charlatanisme social (le) par le R. P. Félix s. j. l. De la richesse considérée comme remède universel au mal social, au 19e siècle devant le Socialisme.—2 La Science devant le mal social.—3 La Philosophie devant le mal social.—4 L'Economie devant le mal social.—5 La Charité-Justice devant le problème social. Ce volume forme la 3e partie des *Etudes sur le Socialisme*, du R. P. Félix. in-8 \$1.00 relié 1.50

Chemin (le) de la vérité, par le comte de Champagny, de l'Académie française: précède d'une lettre de Mgr Darbois, in-12 63 cts relié 88 cts

Chrétien (le) éclairé sur la nature et l'usage des indulgences; par le P. A. Nazrel, in-12. 75 cts relié \$1.00

Christianisme et Socialisme ou le remède au mal social par la charité chrétienne par le R. P. Félix, S. J. Conférences du Mans, Carême de 1879, !Nécessité sociale de la charité.—2

Le christianisme et la charité.—3 Notions de la vraie charité.—4 La fraternité dans l'ordre naturel.—5 La fraternité dans l'ordre surnaturel.—6 La solidarité. in-8 \$1.00 relié \$1.50

Christianisme (le) et les temps présents par Mgr Bougaut, évêque de Lavaur. 5 vol. in-12 \$5.00 reliés \$6.25
Tome I. *La Religion et l'Irréligion.*
Tome II. *Jésus-Christ.*
Tome III. *Les Dogmes du Credo.*
Tome IV. *L'Eglise.*
Tome V. *La Vie chrétienne.*

Clef de la somme théologique de saint Thomas d'Aquin (La). Historique, analyse et appréciation, par M. l'abbé Ribet, anc. dir. au Gr. Séminaire de Lyon. in-12 25 cts relié \$0.50

Collegii Salmanticensis cursus theologicus, juxta miram divi Thomæ præceptoris angelici doctrinam, editio nova. 20 volumes grand in-8 à deux colonnes. \$50.00 reliés \$62.00.

Communautés religieuses à vœux simples, (des) législation canonique et civile; par M. l'abbé Craisson in-8 \$1.75 relié \$2.25.

Compendium theologiæ moralis, auctore Augustino Lehmkuhl, societatis Jesu sacerdote, cum approbatione Rev. Arch. Friburgensis et super ordinis, editio altera ab auctore recognita, in-8 \$2.25; relié, \$2.75.

Compendium theologiæ moralis. P. Joannis Petri Gury, S. J., multis correctionibus auctum et recentioribus actis sanctæ sedis maxime constitutioni sanctissimi Domini nostri Papæ Pie IX super censuris latæ sententiæ accommodatum, a R. P. Henrico Dumas, editio quart., 2 vol. in-8 \$3.00 reliés \$4.00.

Conférences sur la théologie de Saint-Thomas d'Aquin, données dans la crypte de Saint Augustin, à Paris, par le R. P. Lavy, des Frères prêcheurs, 2 vol. in-12 \$1.75 reliés \$2.25.

Conférences théologiques, dogmatiques et morales par le chanoine Philip vicaire général 4 vol. in-8 \$4.00 reliés \$6.00.

Confessions d'un ex-libre-penseur, par Leo Taxil, 42ème édition, in-12 88 cts. relié \$1.3

Confins (les) de la Science et de la Philosophie; par le P. J. Carbonnelle, S. J., 2 vol in-12, \$1.50 reliés \$2.00.

Correspondance de Rome, recueil des allocutions, Bulles, Encycliques, Brefs et autres actes du Saint-Siège apostolique, décrets des congrégations romaines, etc., années 1848-1849-1850, 3 vol. in-8 \$5.25 reliés \$6.75.

Cours complet de Théologie Dogmatique, édition augmentée du traité de l'immaculée conception, par le R. P. Perrone, recteur général du collège romain, ouvrage traduit pour la première fois en français par MM. Bandel, Védrières et Fournet, 6 volumes in-8 \$8.00 reliés \$11.00.

Cours de liturgie romaine, ou explication historique, littéraire et mystique des cérémonies de l'église, à l'usage des séminaires et du clergé 2 vol. in-12 \$1.75 reliés \$2.25.

Cours de philosophie, par le P. Jaffre de la compagnie de Jésus in-8 \$2.00 relié \$2.50.

Cours de philosophie, suivi de l'histoire de la philosophie, en 31 leçons; par l'abbé Dagorne, 2 vol. in-8 \$1.50 reliés \$2.50.

Cours de religion, d'après l'ouvrage du P. Wilmers, S. J., par l'abbé Grosse, 6 vol. in-8 \$10.00 reliés \$13.00.

Cours d'histoire ecclésiastique, à l'usage des séminaires; par M. l'abbé P. S. Blanc, 4 vol. in-12 \$4.00 reliés \$5.00.

Cours d'histoire ecclésiastique à l'usage des grands séminaires, par M. l'abbé Rivaux, 3 vol. in-8, \$3.75, reliés \$5.25.

Cours élémentaire de philosophie à l'usage des établissements d'éducation, par l'abbé Barbe 1 vol. in-12 \$1.38 relié \$1.63.

Décrets authentiques de la sacrée congrégation des rites, depuis l'année 1588 jusqu'à nos jours; par J. Falise, in-12 75 cts relié \$1.00.

Défense de l'Eglise, contre les erreurs historiques; par l'abbé J. M. S. Gorini, 4 vol. in-8 \$6.00 reliés \$8.00.

Devoirs des chrétiens devant l'infailibilité doctrinale du Pontife romain, prouvée par la pratique et la tradition depuis les temps apostoliques et définie par le saint Concile œcuménique du Vatican, par Mgr Maupied, théologien du concile, etc. 2 vol. in-8 \$3.13 reliés \$4.13

Dictionnaire apologétique de la foi catholique contenant les preuves principales de la vérité de la religion et les réponses aux objections tirées des sciences humaines, par J.-B. Jaugey, prêtre, docteur en théologie avec la collaboration d'un grand nombre de savants catholiques. Un vol. grand in-8 de 3.400 colonnes (1.700 pages) \$6.25 relié \$7.25.

Dictionnaire de droit canonique ou le cours de droit canon de Mgr André (d'Avallon), Proton-

taire
par
aug
Con
d'Ag
cano
Cam
Tapi
Ouvr
rale
ecclé
tions
et les
breux
dévol
ordres
gieuse
avec l
dats
avec
sujets,
grégal
ju-4,
renfer
vol. in-

Dici
ecolas
princip
par les
et surc
Nova,
in-12. \$

Dicti
B-rgier

Dicti
recueil
dique le
seul chi
des Pel
in-8. (en

Dicti
de la ti
par les
docteurs
catholiqu
soins du

tare apostolique *ad instar participantium*, entièrement revu, corrigé, augmenté et actualisé par M. Pierre Condis, curé de Beauregard, au diocèse, d'Agen, traducteur des *institutions canoniques* de l'illustre Professeur de Camillis auteur du *traité des censures* J'après la bulle *Apostolicæ Sedis*. Ouvrage contenant la discipline générale de l'Eglise et la législation civile ecclésiastique de France; des explications sur les Congrégations Romaines et les usages du Saint-Siège; De nombreux articles de liturgie et sur les dévotions catholiques; l'histoire des ordres religieux; La situation religieuse de toutes les contrées du monde avec le texte ou l'analyse des concordats conclus par diverses nations avec le Saint-Siège, et, sur tous les sujets, les dernières décisions des congrégations romaines. 3 forts volumes in-4, de plus de 800 pages chacun, renfermant la matière d'au moins 10 vol. in-8 ordinaire, \$11.25. rel. \$13.00

Dictionnaire de terminologie scolastique ou explication des termes, principes, distinctions, etc. employés par les principaux auteurs scolastiques et surtout par Saint-Thomas, par Pierre Nova, directeur de grand séminaire. in-12. \$1.00 relié \$1.25.

Dictionnaire de théologie par Brgier, 4 vol. in-8. \$5.00 reliés \$7.00

Dictionnaire des Dictionnaires, recueil lexicographique et encyclopédique le plus complet, le plus exact, le seul chrétien par Mgr Guérin, auteur des *Pelits Bollandistes*, 6 vol. grd. in-4. (en souscription)

Dictionnaire Encyclopédique de la théologie catholique, rédigé par les plus savants professeurs et docteurs en théologie de l'Allemagne catholique moderne, publié par les soins du Dr Wetzer et du Dr Welte

traduit de l'Allemand par I. Goschler, 26 vol. in-8. \$33.00, reliés \$45.00.

Dieu et ses infinies perfections, d'après les livres saints par le P. Saintrain, in-12. 63 cts relié 88 cts

Directeur (le) des catéchismes de première communion et de persévérance, par M. l'abbé R. Turcan, sup. du séminaire de Sèez, 3 vol. in-12. \$3.00 reliés \$3.75.

Dispenses matrimoniales, règles à suivre pour les demander, les interpréter, les mettre à exécution par M. J. Planchard, vicaire général d'Angoulême, in-8. \$1.25 relié \$1.75.

Disputationes Physiologico-Theologicae De humanæ generationis œconomia, de embryologia sacra, de abortu melicali et de embryotomia, de culenda castitate, auctore A. E. doctore in Sacra Theologia. 1 vol. grd. in-8° \$2.50 relié \$3.00.

Divinité (la) de l'Eglise, par Mgr de Salinis, précédée de sa vie, par Mgr de Ladoue, 5 forts vol. in-12. \$4.50 reliés \$5.75.

Dogmata theologia Dionysii Petavii, e societate Jesu, editio nova, dissertationibus ac notis F.A. Zachariæ, aliorumque, necnon A. Ariani Leclerc, selectis notis, aliisque nonnullis nunc primam editiis illustrata et ornata, cui accessit index generalis tum verborum, tum rerum locupletissimus, nunc primum in lucem editus, curante, J. B. Fournials, 8 forts vol. in-4. \$25.00 reliés \$29.50.

Donoso Cortès (œuvres de), publiées par sa famille, précédées d'une introduction; par Louis Veuillot, 3 vol. in-8. \$3.75 reliés \$5.25.

Doute et ses victimes (le), dans le siècle présent : Théodore Jouffroy.—Madame de Bisan.—Santa-Rosa.—Georges Farcy.—Victor Cousin.—Edmond Scherer.—Lord Byron.—Frédéric Schiller.—Leopardi.—Les Poètes du doute par Mgr Baunard, in-12. \$1.00 relié \$1.25.

Droit (du) de l'Eglise, touchant la possession des biens destinés au culte, et à la souveraineté temporelle du Pape; par le cardinal Gousset, in-8. 88c. relié \$1.38.

Ecole des Miracles ou les œuvres de la puissance et de la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le R. P. Ventura, 3 vol. in-8. \$4.75 reliés \$5.50.

Eglise (l') et les lois éternelles des sociétés humaines, par Mgr Maupied, docteur en théologie. in-8. \$1.50, relié \$2.00

Elementa theologiæ dogmaticæ, auctore, F. X. Schouppe, S. J. 2 vol. in-8. \$2.00 reliés \$3.00.

Enchiridion Symbolorum et definitionum, quæ de rebus fidei et morum et conciliis œcumenicis et summis pontificibus emanarunt in auditorum usum edidit Henricus Denzinger, Wirceburgensis professor. in-12. \$1.50 relié \$1.75.

Erreurs modernes (Les), par l'abbé Desorges. in-8. \$1.50 reliés \$2.00.

Explication littérale, morale et mystique des prières et des cérémonies de la messe; par M. Noël, 2 vol. in-12. \$2.00 reliés \$2.50.

Explication littérale, mystique et pratique des prières et des cérémonies de la messe sur le plan du "Triplex expositio totius missæ," par un ancien professeur de séminaire. in-32. 15 cts. relié 40 cts.

Exposition de la doctrine catho-

lique, par son Eminence le cardinal Capeceatrat, cardinal, arch. de Capoue traduit en français sous les yeux et avec le concours personnel de l'auteur, 2 vol. in-8. \$2.00 reliés \$3.00.

Exposition des cérémonies de la messe basse; par le R. P. le Vavasseur, in-12. 25 cts. relié 50 cts.

Exposition des principes du droit canonique; par le cardinal Gousset, in-12. \$1.00 relié \$1.25.

Etudes philosophiques sur le christianisme, par M. A. Nicolas, 4 vol. in-12. \$3.50 reliés \$4.50.

Etudes sur les pères des trois premiers siècles. Cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne (année 1857-67), par Mgr Freppel, évêque d'Angers, ancien professeur d'éloquence à la Sorbonne, 3e édit. 10 vol. in-8. \$15.00 reliés \$20.00.

On vend séparément :

Les Pères apostoliques et leur Époque. 1 vol. in-8. \$1.50 relié \$2.00.

Apologistes (les) chrétiens au deuxième siècle;

1^{re} partie : Saint-Justin. 1 vol. in-8. \$1.50 relié \$2.00.

2^e partie : Tatien, Hermias, etc. 1 vol. in-8. \$1.50 relié \$2.00.

Saint-Irénée. 1 vol. in-8. \$1.50 relié \$2.00.

Tertullien. 2 vol. in-8. \$3.00 reliés \$4.00.

Saint-Cyprien, 1 vol. in-8. \$1.50 relié \$2.00.

Clément d'Alexandrie. 1 vol. in-8. \$1.50 relié \$2.00.

Origène. 2 vol. in-8. \$3.00 reliés \$4.00.

Etudes sur le symbolisme de la nature, interprété d'après l'Écriture sainte et les Pères; par Mgr de la Boullerie, 2 vol. in-12. \$1.75 reliés \$2.25.

Extractum e pontificali romano, in quo continentur ritus orationum, in-18. relié 63 cts.